

# La MOME d'Orléans fête ses 5 ans

Article de Magcentre du mardi, 16 avril 2024

**La MOME (Maison d'accueil Occasionnel des parents au cours de la Maladie de l'Enfant), née fin 2018, se porte bien. Gérée en association loi 1901, elle propose une structure d'hébergement et d'accompagnement destinée aux familles dont un membre (enfant ou adulte) est hospitalisé et aux patients traités en ambulatoire au CHU d'Orléans. Entretien avec son président Dominique Dubois.**



La Maison d'Accueil Hospitalière d'Orléans a fêté son cinquième anniversaire. Photo Magcentre

*Propos recueillis par Philippe Emy*

## **Comment est née la Mome ?**

*C'est sous l'impulsion de Jean-Pierre Gusching, ancien directeur du CHR d'Orléans, humaniste, soucieux du bien-être du personnel et des patients que la Mome a vu le jour. Il en existe environ 45 en France.*

*Construite sur un terrain appartenant au CHU, pour un budget de 2,3 millions d'euros, elle a été entièrement financée par la récolte de dons de particuliers, d'associations, de collectivités, de fondations et du CHR. La maison comprend 12 chambres de 3 couchages avec salle de bains, dont 4 pour personnes à mobilité réduite. Elle met à disposition une cuisine-salle à manger équipée, une laverie, une salle de jeux et un patio.*

### **Qui est accueilli à la Mome ?**

*Pour moitié des parents d'enfants hospitalisés pour une longue durée (prématurité, interventions chirurgicales, traitement de cancer...) et pour l'autre moitié des patients, éloignés de leur domicile, traités en ambulatoire pour des séances de radiothérapie ou de chimiothérapie. Il n'y a pas de restriction géographique en dehors des habitants du quartier de La Source. Elle accueille également des parents de personnes âgées hospitalisées.*

### **Comment fonctionne la Mome ?**

*Une quarantaine de bénévoles animent l'association. La commission de recrutement reçoit les candidats bénévoles qui seront ensuite formés pour être totalement autonomes. Ils assureront l'accueil et la gestion administrative (facturation, réservation, état des lieux, lingerie, approvisionnement pour le petit-déjeuner).*

*La permanence est assurée de 9H à 19H et le dimanche et jours fériés (9h-12h et 17h-19h) et la nuit au téléphone. Le plus souvent, ce sont les soignants qui orientent vers la Mome les parents des enfants ou des adultes hospitalisés.*

*Pour être accueilli il faut se munir d'une carte vitale, d'une carte d'identité, d'un bulletin d'hospitalisation et d'un avis d'imposition si l'on souhaite une aide de la Carsat sous conditions de ressources du foyer. Le prix de la nuitée est de 32€, petit-déjeuner inclus.*



Composée de 12 chambres actuellement, la Mome pourrait s'agrandir dans le futur. Photo Magcentre

### **Quel bilan après cinq ans de fonctionnement ?**

*Les comptes sont à l'équilibre pour un budget de fonctionnement annuel de 100.000 €, mais le plus important pour nous est la satisfaction des usagers, du personnel soignant et des bénévoles.*

*L'apport du CHU est exemplaire en nous facilitant les relations avec les services administratifs, médicaux ou logistiques. Les infirmières accueillent volontiers les mamans d'enfants prématurés, proposant par exemple dans les soins, le contact peau à peau, bénéfique pour l'enfant et sa mère. La durée d'hospitalisation étant généralement longue, des liens se créent facilement. L'empathie et la disponibilité du personnel hospitalier aident à supporter des situations souvent difficiles.*

*Une solidarité et une entraide entre les mamans s'installent mais également avec d'autres usagers de la Mome. Il n'est pas rare qu'il soit proposé, par l'un d'entre eux, une aide comme un accompagnement pour faire des courses ou aller à la gare.*

*Le rôle des bénévoles est d'être présent, bienveillant, à l'écoute mais jamais intrusif. La solidarité entre eux et leur dévouement est sans faille témoignant de la vitalité de l'association. Victime de son succès et de l'augmentation de l'activité du CHR devenu CHU, il est possible que dans les années à venir une extension des locaux de la Mome soit nécessaire.*